

Afterwork de l'innovation 2026 : sept lauréats distingués par les prix du PUI

17.7.2026 - | Université de Montpellier

Le mercredi 1er juillet, le Pôle universitaire d'innovation (PUI) de Montpellier célébrait sa septième édition de l'Afterwork de l'innovation, autour du thème : « Rôle du territoire dans la stratégie nationale d'innovation ». L'occasion de remettre six prix de l'innovation ainsi que le prix de l'innovation « Coup de cœur » de Montpellier Méditerranée Métropole.

L'innovation se construit dans les territoires. C'est là toute l'ambition que le PUI de Montpellier a démontrée pendant cette septième édition de l'Afterwork de l'innovation, qui s'est tenu le mercredi 1^{er} juillet à l'Orangerie du Jardin des plantes. Après avoir consacré l'édition précédente à la sensibilisation des étudiantes et étudiants, les acteurs de la recherche et du monde socio-économique étaient réunis cette année autour d'une question centrale : quelle place les territoires occupent-ils dans la stratégie nationale d'innovation ?

« *C'est une thématique qui s'est imposée assez naturellement*, a expliqué le président de l'Université de Montpellier, Philippe Augé, dans son discours d'ouverture. *Le PUI est devenu un outil majeur de notre territoire, en permettant notamment de décliner les stratégies nationales d'innovation au niveau local* ».

Parmi les intervenants, Christian Assaf, vice-président délégué au développement économique et à l'attractivité de la métropole de Montpellier, également conseiller régional, a rappelé l'engagement des deux collectivités en faveur de l'innovation. Selon lui, la Montpellier Méditerranée Métropole et la Région Occitanie ont fait le « *choix politique délibéré* » de soutenir cet écosystème, convaincues que « *la matière grise est une matière première précieuse de notre territoire* ».

Le territoire au cœur de la stratégie nationale

Christian Assaf a d'ailleurs pris part à une table ronde, aux côtés de Gaspard Lépine, chargé de projet « Pôles universitaires d'innovation » à l'Inrae, et de Franck Mouthon, directeur exécutif de l'Agence de programmes pour la recherche en santé à l'Inserm. En sont ressortis des échanges sincères et constructifs sur les défis à relever pour améliorer l'interconnexion entre les territoires et l'échelon national et créer ainsi les leviers permettant de « *passer du millefeuille à la pièce montée* » a déclaré Gaspard Lépine. La séquence la plus attendue de la soirée a débuté avec l'annonce des lauréats des prix de l'innovation du PUI et la remise des trophées.

Prix de l'innovation du pôle sciences sociales

La première lauréate à monter sur la scène de l'Afterwork a été Agnès Robin, maître de conférences en droit privé à l'Université de Montpellier, directrice du master droit de la propriété intellectuelle et du numérique, et directrice du Laboratoire innovation communication et marché de l'Université de Montpellier (Licem). Elle a été récompensée pour son projet JurisDoR, un site internet en source ouverte et accessible à tous, destiné à répondre aux questions relatives à l'application du droit de la science ouverte. « *Les règles sont complexes et nombreuses, il fallait donc créer un centre de ressources le plus fiable possible* », explique-t-elle.

JurisDoR étant soutenu par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de

l'Espace, le projet bénéficie d'ores et déjà d'une belle visibilité: « *Ce prix, je le reçois comme une reconnaissance par l'institution universitaire du travail que nous avons mené pendant au moins deux ans et demi, avec ma post-doctorante, Laura Tomasso* » a déclaré la lauréate.

Prix de l'innovation du pôle agriculture, environnement, biodiversité

Le second prix de l'innovation a été remis à Nicolas Sommerer, responsable de la plateforme d'analyse des polyphénols (Inrae) à Montpellier, pour le projet BioSanThé, dont la société éponyme sera créée en fin d'année. BioSanThé développe une culture aéroponique innovante de théiers permettant la production durable de composés bioactifs à haute valeur ajoutée, tout en valorisant l'ensemble de la plante et en recyclant 95 % de l'eau utilisée.

Destinée aux secteurs de la cosmétique, de la nutraceutique et de la pharmacie, cette gamme de thés enrichis en bioactifs est déjà commercialisée. « *Ce prix est un accélérateur de contacts qualifiés pour BioSanThé* », confie Nicolas Sommerer. Selon lui, l'Afterwork est un moment « *hors du temps* » qui permet aussi aux partenaires du projet d'apprécier le chemin parcouru : « *Cela renforce encore, s'il en fallait, notre motivation pour les prochaines étapes de valorisation* ».

Prix de l'innovation du pôle biologie-santé

Le troisième trophée de la soirée a récompensé le projet Flowgraft, porté par Astrid Herrero, professeure en chirurgie digestive spécialisée en chirurgie hépato-biliaire et en transplantation hépatique au CHU de Montpellier. Il s'agit d'une plateforme numérique sécurisée, destinée à optimiser la logistique, la traçabilité et *in fine* la qualité des organes, du prélèvement jusqu'à la transplantation.

« *Ce prix est la reconnaissance de tout un travail collaboratif avec des acteurs montpelliérains et au niveau national, qui travaillent sur ce projet depuis plusieurs années, affirme la lauréate. Il nous offre de la visibilité. C'est essentiel, car Flowgraft ne réussira que si tous les acteurs de la transplantation, du prélèvement et du don l'utilisent.* »

Pris de l'innovation du pôle mathématiques, informatique, physique, systèmes

Le quatrième prix est revenu à Serge Bernard, directeur de recherche au CNRS, pour le projet DeepPulseNeuro : une technologie mini-invasive d'exploration cérébrale profonde par voie endovasculaire, permettant d'améliorer le diagnostic et le suivi des patients atteints d'épilepsie. La société DeepPulseNeuro a déjà été créée en octobre 2025.

« *Ce prix est une étape importante parmi toutes celles qui jalonnent ce projet, affirme Serge Bernard. C'est une reconnaissance qui offre une visibilité locale à DeepPulseNeuro, mais ce n'est pas une fin en soi. C'est un point très positif à rajouter à l'ensemble des autres points qui structurent ce projet.* »

Prix de l'innovation du pôle chimie

Mona Semsarilar, directrice de recherche au CNRS, a reçu le prix de l'innovation du pôle chimie pour le projet NovaSorb, qui vise à développer un matériau adsorbant capable de capturer efficacement l'ensemble des PFAS, y compris les composés à chaînes courtes, pour répondre aux

enjeux de santé publique liée à ces polluants éternels.

« C'est un encouragement fort pour poursuivre le développement de ce matériau qui vise à apporter une solution concrète à un enjeu environnemental majeur, s'est félicitée Mona Semsarilar. Ce prix nous offre également une visibilité précieuse au sein de l'Université de Montpellier et de l'écosystème de l'innovation, ce qui contribuera clairement à accélérer les prochaines étapes du projet. » La création d'une start-up associée est prévue début 2027.

Prix « Coup de cœur » du PUI

Cette année, c'est Benjamin Delprat, directeur de recherche à l'Inserm, qui a reçu le prix « Coup de cœur » pour son projet Wolsit, qui a donné lieu à la création de la société Sitera Pharmaceuticals en 2025. Celle-ci développe une stratégie thérapeutique innovante ciblant les Membranes Associées aux Mitochondries (MAM) afin de traiter le syndrome de Wolfram et d'autres maladies neurodégénératives.

« Notre stratégie thérapeutique est de développer des petites molécules pour traiter les maladies neurodégénératives, précise Benjamin Delprat. Pour l'instant, cela vise à traiter des maladies rares, mais nous allons ensuite élargir à d'autres pathologies qui touchent davantage de patients, telles qu'Alzheimer ou Parkinson » Benjamin Delprat espère donc que ce prix transdisciplinaire permettra d'augmenter la visibilité de son projet, notamment au niveau national, voire international.

Prix « Coup de cœur » de Montpellier Méditerranée Métropole

Le prix « Coup de Cœur » de la métropole, créé en 2025 a été remis cette année au projet I3M2P, porté par Ian Soulairol, enseignant-chercheur à l'Université de Montpellier et pharmacien au CHU de Nîmes, ayant donné lieu à la création à la société MB Therapeutics en 2023. Cette dernière se positionne comme la première start-up au monde à proposer une solution industrielle, scalable, de production automatique de médicaments personnalisés directement en pharmacie.

« Recevoir ce prix est une reconnaissance et un honneur pour une si jeune start up, se réjouit le fondateur. Cela permet d'offrir de la visibilité et de rappeler que nous faisons partie de tout cet écosystème, évoqué tant de fois durant la cérémonie. Une société comme la nôtre a besoin de relais et ce prix en fait partie. »

Pour conclure cette nouvelle édition de l'Afterwork de l'innovation, avant de laisser place à un moment d'échange convivial autour d'un buffet, le mot de la fin est naturellement revenu au vice-président de l'Université de Montpellier en charge de l'innovation et des partenariats, Philippe Combette. Après avoir rappelé que les PUI réussissent localement grâce à la synergie opérée avec l'échelon national, il a tenu à remettre un prix symbolique à toute l'équipe du PUI de Montpellier et à l'ensemble des équipes opérationnelles des membres fondateurs : un collectif opérationnel depuis 2021, *« sans qui rien de tout cela ne serait possible »*.

<https://www.umontpellier.fr/articles/afterwork-de-linnovation-2026-sept-laureats-distingues-par-les-prix-du-pui>